



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2191

Lyon 9e - Acquisition à titre onéreux par la Ville de Lyon de deux parcelles de terrains bâtis situées 10 rue Cottin et 31 rue Sergent Michel Berthet, en vue de la réalisation d'un espace vert - (parc Michèle Mollard) EI 09305 - N° inventaires 09305 T 003-01 et 09305 A 001 - Lancement de l'opération 09305001, AP 2021-1 "Aménagements espaces verts 2021-2026", programme 00012

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : M. CHAPUIS Gautier

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 20 DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 8 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 23 DECEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEGER (pouvoir à M. PRIETO), M. CHIH (pouvoir à Mme DUBOT), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2191 - LYON 9E - ACQUISITION A TITRE ONEREUX PAR LA VILLE DE LYON DE DEUX PARCELLES DE TERRAINS BATIS SITUÉES 10 RUE COTTIN ET 31 RUE SERGENT MICHEL BERTHET, EN VUE DE LA RÉALISATION D'UN ESPACE VERT - (PARC MICHELE MOLLARD) EI 09305 - N° INVENTAIRES 09305 T 003-01 ET 09305 A 001 - LANCEMENT DE L'OPERATION 09305001, AP 2021-1 "AMENAGEMENTS ESPACES VERTS 2021-2026", PROGRAMME 00012 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 28 novembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2000/4936 en date du 20 mars 2000 vous avez approuvé l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée BS 27 située 6 rue Cottin pour un montant de 30 489,80 euros.

Par délibération n° 2001/6428 en date du 19 février 2001 vous avez approuvé l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée BS 76 située 33 bis rue Saint Pierre de Vaise~ rue Cottin intervenue dans le cadre d'un échange foncier et immobilier avec la Métropole de Lyon portant sur un grand nombre de biens.

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, qui comprend le projet « Acquisitions et réserves foncières ».

Par délibération n° 2022/2036 du 10 novembre 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle intitulée « Aménagements Espaces verts 2021-2026 », n° 2021-1, programme 00012.

Cet emplacement réservé situé 31 rue sergent Michel Berthet et 6 à 8 rue Cottin est constitué de 4 parcelles de terrains cadastrées BS 18, BS 23, BS 26 et BS 27 et couvre une superficie de 2 336 m² environ. La Ville de Lyon est bénéficiaire dans le 9^{ème} arrondissement d'un emplacement réservé inscrit au plan local d'urbanisme sous le numéro 13 pour extension d'espace vert.

La Ville de Lyon s'est déjà rendue propriétaire de la parcelle BS 27 située 6 rue Cottin. La parcelle BS 27 est contiguë au parc public Michèle Mollard. La Ville de Lyon a aménagé la parcelle BS 27 afin d'étendre le parc Michèle Mollard.

Soucieuse de poursuivre la stratégie d'acquisition foncière engagée sur cet emplacement réservé, la Ville de Lyon a souhaité répondre favorablement à la proposition de vente des parcelles cadastrées BS 18 et BS 23 propriété de l'association des retraités de R.P.T. Vaise, et caractérisées comme suit :

- s'agissant de la parcelle BS 23 située 10 rue Cottin : un terrain vacant de 685 m² environ à usage de stationnement ;

- s'agissant de la parcelle BS 18 située 31 rue sergent Michel Berthet : d'un terrain de 370 m² environ comportant un bâtiment préfabriqué à usage de salle de réunion, le reste étant également utilisé à usage de stationnement.

Les deux parcelles proposées à la vente permettraient à la Ville de Lyon de maîtriser 80 % de l'emplacement réservé et d'augmenter de moitié la surface actuelle du parc public existant. Seule la parcelle cadastrée BS 26 resterait à acquérir.

A l'issue des négociations amiables engagées avec l'association des retraités de R.P.T. Vaise, il vous est proposé d'acquérir les parcelles sus visées au prix de 1 500 000 euros, montant admis par la Direction de l'immobilier de l'Etat dans son avis n° 2022-9389-46473 en date du 5 juillet 2022. Les frais notariés, estimés à 15 000 euros, seront pris en charge par la Ville de Lyon.

Il convient de noter que cette acquisition est soumise à la réalisation par le vendeur de certaines conditions suspensives particulières à intervenir avec Habitat et humanisme propriétaire de la parcelle BS 18 contiguë à la propriété cédée.

Enfin, suite au souhait émis par le vendeur et après avis favorable de la Direction des espaces verts, la Ville de Lyon consent, dans l'attente du commencement de travaux d'aménagement du jardin public, de maintenir les lieux à disposition des retraités de R.P.T. Vaise. Les modalités de cette occupation seront définies ultérieurement par convention d'occupation temporaire.

L'acquisition de ces parcelles située au 10 rue Cottin et 31 rue Sergent Michel Berthet - 69009 Lyon pour un montant de 1 500 000 euros ainsi que les frais notariés estimés à 15 000 euros, à la charge de la Ville de Lyon, sont à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1 « Aménagements Espaces verts 2021-2026 », programme 00012.

Vu les délibérations n° 2000/4936 du 20 mars 2000, n° 2001/6428 du 19 février 2001, n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/2036 du 10 novembre 2022 ;

Vu l'avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat n° 2022-9389-46473 en date du 5 juillet 2022 ;

Madame la Maire du 9^{ème} arrondissement de Lyon ayant été consultée par courrier en date du 15 septembre 2022 ;

Vu le projet de compromis ci-joint ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- L'acquisition à titre onéreux par la Ville de Lyon auprès de l'association des retraités R.P.T. Vaise des parcelles BS 18 et BS 23 situées 31 rue sergent Michel Berthet et 10 rue Cottin à Lyon 9^{ème}, pour un montant de 1 500 000 euros est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer l'acte de cession à intervenir aux conditions précitées, ainsi que tout document afférent à cette opération.
- 3- Le lancement de l'opération 09305001 « Acquisition des parcelles au 10, rue Cottin et 31 rue Sergent Michel Berthet - 69009 Lyon en vue de la réalisation d'un espace vert » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP 2021-1, programme 00012.
- 4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant, frais notariés inclus, estimée à 1 515 000 euros, sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme n° 00012, AP 2021-1, opération 09305001 et sera imputée sur le chapitre 21, fonction 511, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2023 : 1 515 000 euros

- 5- La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif du patrimoine de la Ville de Lyon comme suit :

N° d'inventaire	Désignation	Superficie m ²	Compte nature	Montant €	Observations
09305T003-01	Terrain (parcelles BS 18 et BS 23)	1 055	2113	1 395 000	
09305A001	Préfabriqué	80	21328	105 000	
09305T003-01	Frais notariés -Terrain (parcelles BS 18 et BS 23)		2113	14 000	
09305A001	Frais notariés - Préfabriqué		21328	1 000	

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET